

Hoerdt, le 16 octobre 2024



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 OCTOBRE 2024 A LA MAIRIE A 20 HEURES

Date de la convocation : 8 octobre 2024

transmise le : 8 octobre 2024

Membres élus : 27

en fonction : 26

présents : 23

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,

Membres présents : Mesdames et Messieurs Caroline MAECHLING, Daniel MISCHLER, Nadia STOLL, Grégory GANTER, Florence NOBLET, Roland SCHURR, Nathalie GRATHWOHL, Mathieu TAESCH, Christiane WOLFHUGEL, Olivier RIEDINGER, Jacky WOLFF, Béatrice DEBRIE, Mélanie LALLEMAND, Laëtitia GRASSER, Mélanie GRATHWOHL, Sylvia ECKERT, Thierry RIEDINGER, Christiane SAEMANN, Emmanuel DOLLINGER, Madame Caroline OFFERLE, Emmanuelle EBERHARD, Béatrice DEBRIE, Mathieu HIRSCH

Etaients absents excusés : Monsieur Arnaud OTTMANN, Monsieur Laurent WAEFFLER, Monsieur Alexandre WINTER.

Secrétaire de séance : Madame Béatrice DEBRIE

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 10 septembre 2024
3. Communications diverses
4. Rapport des commissions municipales.
5. Finances : attribution demande de subvention
6. Finances : régularisation des amortissements
7. Rapport concernant le rythme d'artificialisation
8. Rénovation thermique de la crèche – Avenant n° 1 suite au report des travaux
9. Travaux de signalisation horizontale et verticale – Avenant n° 2 : rajout de prestations
10. Extension des équipements sportifs du CCH : approbation d'avenants
11. Divers

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures.

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Béatrice DEBRIE est nommée secrétaire de séance à l'unanimité et procède à la vérification des procurations et constate que le quorum est atteint.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 10 SEPTEMBRE 2024

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 10 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.

3. COMMUNICATIONS DIVERSES

- mardi 17 septembre : sortie « séniors » - CCAS
- mercredi 18 septembre : AG de la MAPAD La Solidarité - Mesdames Maechling et Stoll
- vendredi 20 septembre : visite des écoles
- samedi 21 septembre : réunion des anciens combattants – Madame Stoll
- lundi 23 septembre : conseil communautaire de la CCBZ
- lundi 23 septembre : Commission Travaux - Sécurité - Plan de Circulation
- mercredi 25 septembre : conseil d'administration de l'association « Les Lutins »
- mercredi 25 septembre : Commission Ad'Hoc Placette Heyler

- jeudi 26 septembre : 95ème anniversaire de Madame Mischler – Madame Stoll et Monsieur Mischler
- samedi 29 septembre : visite de la STEP et du SMITOM
- mardi 1er octobre : Commission urbanisme
- mercredi 02 octobre : inauguration hôtel Akena
- mercredi 02 octobre : commission aide à la personne CCBZ – Madame Stoll et Madame Wolfhugel
- samedi 05 octobre : commission cadre de vie – déco automne
- samedi 12 octobre : rallye des commerçants
- dimanche 13 octobre : concert à l’Eglise Catholique
- mardi 15 octobre : anniversaire de mariage des époux Stoll –Madame Stoll et Monsieur le Maire
- mardi 15 octobre : Conseil d’Ecole Im Leh – Madame Noblet
- mardi 15 octobre : commission des finances
- mardi 15 octobre : CAO

Monsieur Ganter fait un point sur les travaux en cours :

- Rue de la Gare : les travaux sont en cours de finition, il reste le mobilier urbain et le marquage au sol. Monsieur Thierry Riedinger fait remarquer que l’enrobé n’est pas suffisamment plane, Monsieur le Maire avait pourtant insisté sur cette obligation auprès de l’entreprise et sera présent à la prochaine réunion de chantier pour en faire part à l’entreprise.
- Centre Culturel : le chantier suit le planning mais subit les aléas climatiques. Une visite de chantier sera proposée aux conseillers municipaux quand le site sera sécurisé.

4. RAPPORT DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Madame Maechling fait un compte rendu du Conseil Communautaire de la CCBZ du 23 septembre 2024, durant lequel il a été pris les décisions suivantes :

Aménagement _ Avis de la Communauté de communes de la Basse-Zorn sur le Schéma de Cohérence Territorial _ SCOT d'Alsace du Nord

RH _ Adoption du nouveau protocole temps de travail

RH _ Organisation du temps de travail

RH _ Modalités d’exercice du travail à temps partiel

RH _ Modalités de mise en œuvre de la journée de solidarité

RH _ Majoration des heures complémentaires pour les agents à temps non complet

RH _ Instauration des indemnités horaires pour travaux supplémentaires _ IHTS

RH _ Autorisations spéciales d’absences _ ASA

RH _ Mise à jour des dispositions relatives au compte épargne temps _ CET

RH _ Adoption de l’accord collectif télétravail

RH _ Dispositif d’expérimentation du télétravail

RH _ Augmentation du temps de travail d’un agent à temps non complet

RH _ Création d’un poste permanent de Chargée de mission au service Environnement

RH _ Mise à jour du régime indemnitaire tenant compte des fonctions des sujétions de

l'expertise et de l'engagement professionnel _ RIFSEEP

Vente de terrain en ZA Weyersheim _ SDAG ADHESIFS

Rapport annuel 2023 sur le Grand Cycle de l'Eau

Eau potable _ Rue Heyler à Hoerdtd _ Renforcement du réseau d'alimentation _ année 2025

EPHAD de Hoerdtd _ Mise en place de clôtures pour sécuriser le site pour les résidents

Voirie _ Rue de la Gare à Hoerdtd _ Travaux complémentaires de jonction avec la rue de la République

5. FINANCES : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Après avis favorable de la commission des finances du 15 octobre 2024, le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur les demandes de subventions suivantes :

- Association « les Lutins » : participation à l'équilibre de l'exercice 2023
- CCH, carnaval des enfants : participation aux frais d'animation

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées, Madame Grasser, Messieurs Ganter et Taesch ne prennent pas part au vote en ce qui concerne les subventions pour le Centre Culturel, le Conseil Municipal attribue :

- Une subvention d'équilibre de 62 000 € à l'Association Les Lutins pour l'exercice 2023
- Une subvention de 2 000 € pour 2024 au Centre Culturel pour le carnaval des enfants
- Une subvention plafonnée à 2 000 € pour 2025 au Centre Culturel pour le carnaval des enfants sur présentation d'un bilan de l'animation

6. FINANCES : REGULARISATION DES AMORTISSEMENTS 2023

Le comptable public souhaite qu'une écriture d'amortissement de 2023 comptabilisée à tort soit régularisée.

Aussi, le Conseil Municipal devra autoriser le Comptable Public à effectuer l'opération de régularisation des amortissements comptabilisés à tort en 2023 pour les 2 lignes d'inventaire BAT47-2033 et BAT48-compte 2031 en impactant le compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés" de la manière suivante :

Débit 28031 - Crédit 1068 pour 93,28€".

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de la décision modificative au budget suivante :

Compte 28031 : -93.28 €

Compte 1068 : + 93.28 €

7. RENOVATION THERMIQUE DE LA CRECHE – AVENANT N° 1 SUITE AU REPORT DES TRAVAUX

Suite à la décision du Conseil Municipal de procéder à l'ajournement et au report des travaux à l'été 2025 en raison de la présence d'une importante nurserie de chiroptères sous la toiture du bâtiment de la crèche, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les modifications de certaines clauses du marché comme suit :

1/ Délais d'exécution : les travaux se dérouleront impérativement pendant les congés scolaires d'été, soit du 07 juillet 2025 au 27 août 2025

Le ré-emménagement à la crèche sera effectué les 28 et 29 août 2025.

2/ Modalités de variation des prix :

Modification de l'article 7.3 du CCAP comme suit : pour les lots n° 2 à n° 10, les prix ne sont plus actualisables mais deviennent révisables par application de la formule : $C(m) = 0,15 + 0,85 \times I(m)/I(m0)$

3/ Approvisionnement : Un paiement sur approvisionnement est mis en place afin d'indemniser les entreprises ayant déjà acheté ou commandé certains matériels ou équipements. Le titulaire du marché devra produire tout document justificatif mentionnant au minimum la date de la commande, la description précise des approvisionnements, les quantités livrées ainsi que les références des prix unitaires ou des prix forfaitaires concernés.

4/ Garantie sur le matériel : lot n° 3 « électricité » : la maîtrise d'ouvrage accepte la perte d'une année de garantie sur la totalité des luminaires.

8. TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE – AVENANT N° 2 : AJOUT DE PRESTATIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve l'avenant n°2 au marché de signalisation relatif à l'ajout de certaines prestations non prévues au bordereau des prix unitaires pour un montant de 1 578.89 € TTC

9. EXTENSION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DU CCH : APPROBATION D'AVENANTS

Après avis de la Commission d'Appel d'Offres du 15 octobre 2024, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité approuve les avenants suivant pour les travaux du Centre Culturel

Entreprise LICKEL : démolitions diverses, construction d'un mur entre le sas d'entrée et l'espace « vestiaire » : + 8 256,20 € HT

Entreprise HELLUY : suppression des châssis fixes dans le sas d'entrée : - 3 335.00 € HT

Entreprise ANDLAUER : déviation de conduites de chauffage : + 2019.06 € HT

Entreprise SCHWARTZ : remise en peinture du local rangement : + 2 433 € HT

Entreprise DIPOL : reprise de carrelage au sol dans le local de rangement : + 757.50 € HT

Entreprise G2A : éclairage des locaux de rangement : + 1 723.70 € HT

Entreprise SNEF : moins-value suite suppression du tableau électronique : - 2 633.94 € HT

Entreprise FRANCOIS : dépose des anciennes conduites dans le vide sanitaire + évacuation et alimentation en eau dans le local de rangement de la salle multisports, pour autolaveuse : + 3 114 € HT

10. DIVERS

1) Déclaration d'Intention d'Aliéner

Monsieur le Maire a renoncé à l'exercice du droit de préemption pour les immeubles suivants :

- Rue des Cigognes
- 49, rue de la Gare
- 7, rue du Presbytère
- 199C, rue de la République

2) Organisation du carnaval 2025

Le Conseil Municipal souhaite réitérer les animations du carnaval comme en 2024 pour cela un cahier des charges sera transmis à des prestataires afin d'optimiser son organisation.

3) Dates à retenir

20 octobre : Ordination à l'Eglise Protestante à 15h00

21 octobre : Commission Ad'Hoc Placette Heyler à 18h00

21 octobre : réunion Comité des Fêtes à 20h00

23 octobre : Commission Culture à 18h30

25 octobre : course hippique premium

30 octobre : Commission Environnement à 20h00

26 octobre : Commission Cadre de Vie : nettoyage du cimetière

2 novembre : course hippique premium

4 novembre : Commission Cadre de Vie pour le fleurissement

5 novembre : réunion de tous les CCAS des communes membres de la CCBZ

11 novembre : Commémoration à 9h30

11 novembre : course hippique premium

12 novembre : Conseil Municipal

16 novembre : réunion de tous les conseillers municipaux des communes membres de la CCBZ

21 novembre : Conférence « Généalogie » à la MAP

Les conseillers municipaux remercient Mesdames Eckert, Maechling et Stoll pour l'organisation du voyage d'études à Paris.